

LANGUEDOC

LA CAVE DE FAUGÈRES DÉFEND SON PATRIMOINE FONCIER

La cave lance la première société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) du secteur viticole. Elle a fait appel au financement participatif pour réunir 300 000 € et acquérir une petite centaine d'hectares au sein de l'appellation faugères d'ici 2017.

Il n'y a pas que le négoce qui cherche des solutions pour sécuriser ses approvisionnements. La coopérative Les crus Faugères a trouvé un moyen original pour préserver son potentiel de production. Car celui-ci se trouve en péril au vu de la pyramide des âges de la cave. « 20 % de nos adhérents approchent la soixantaine, or ces derniers détiennent 30 % de la superficie de notre vignoble, soit quelque 300 ha, résume Luc Salvestre, le directeur. Il est indispensable d'anticiper les conséquences de ce phénomène. »

300 000 € DE CAPITAL

La perte de foncier se traduit, en effet, par un moindre volume et, in fine, par une hausse des coûts de production. S'y ajoutent les difficultés d'amortissement de l'outil, la cave ayant investi 3,5 millions d'euros dans son process de vinification en 2010. Connue pour sa marque le Mas Olivier en GMS, elle vient donc de créer la première société

coopérative d'intérêt collectif (SCIC) du secteur viticole: Mas Olivier Vignoble investissement.

Grâce à cette structure, la cave va pouvoir financer l'achat ou la prise en fermage de surfaces libérées sur l'appellation faugères. Originalité du projet: elle recourt au financement participatif pour constituer le capital nécessaire à ces acquisitions. Ses instigateurs prévoient de lever la somme de 300 000 euros.

Pour ce faire, la SCIC, dont les statuts ont été déposés en juillet, va émettre 300 parts sociales à 1 000 euros. Les souscripteurs s'engagent pour une durée de cinq ans minimum. « Nous allons faire appel à des acteurs multiples, expose Luc Salvestre. Les institutionnels, les professionnels, à savoir nos fournisseurs, nos clients grands comptes, les entreprises régionales et pour finir, la clientèle particulière, le per-

Luc Salvestre, le directeur de la cave des Crus Faugères, se trouve dans les vignes du domaine La Jasse d'Aimé, le premier vignoble financé par la SCIC.



sonnel de la cave, les vigneron... »

En attendant, la coopérative a fait une avance de trésorerie à la SCIC pour mettre la main sur 23 ha, dont 20 en fermage. Ce qui a donné lieu, dans la foulée, à la création d'un domaine baptisé La Jasse d'Aimé. Il sera vinifié à part dans les locaux de la cave. « C'est la première pierre portée à l'édifice, précise encore Luc Salvestre. D'ici 2017, nous comptons détenir entre 70 et 100 ha de vigne en faugères via cette initiative. » La SCIC confiera l'intégralité de la production à venir à la coopérative de Faugères qui sera, de fait, chargée de la commercialiser.

Quant à la rémunération des investisseurs, elle s'opérera en nature: douze bouteilles de la cuvée du domaine de la Jasse d'Aimé par an et en part sociale. « Nous avons bon espoir de remplir nos objectifs », relève Luc Salvestre. En effet, l'adhésion à la SCIC comporte des avantages fiscaux pour les particuliers. Il donne droit à des réductions. La rétribution des sociétaires étant faite par ailleurs en nature, elle n'est pas soumise à fiscalisation. De quoi séduire les investisseurs éventuels. C.S.

CHIFFRES CLÉS

1040 ha, 95 vigneron
45 000 hl, dont 38 000 hl de faugères
4 millions de cols, dont 1,5 million vendus sous la marque Mas Olivier
40% des ventes en GMS

Lavau fort sur l'achat de raisins

L'entreprise basée à Violès (84) annonce un record historique d'achat de raisin en 2014: 14 000 tonnes de vendange réparties sur l'ensemble des appellations de la vallée du Rhône méridionale et du Languedoc-Roussillon. Elle réalise 92% de son chiffre d'affaires avec la vente de vin en vrac et fête son cinquantenaire cette année.

9,3 M€

C'est le CA du Cellier des Princes dans les circuits GMS et traditionnel réalisé en 2014, tous circuits confondus. La coopérative de Châteauneuf-du-Pape (84) a bien progressé sur ses ventes en bouteilles. Elles ont été multipliées par sept en huit ans pour atteindre 86% de ses débouchés.

Pol Rémy change pour Gala de Paris

La marque de Patriarche va changer de nom et d'identité pour laisser la place à une signature nouvelle et plus valorisante « Gala de Paris ». L'opérateur souhaite opérer cette transformation progressivement.



Hélix séduit

Le concept de bouchage en liège, sans tire-bouchon, créé conjointement par Amorim et O-I en 2013, rallie une vingtaine de clients à ce jour. Vinadéis (ex Val d'Orbieu-Uccoar) a été le premier à coiffer sa cuvée Mythique avec ce bouchon sur le marché néerlandais. Aujourd'hui, c'est au tour de Loire Propriétés sur ses signatures Albert Besombes et La Marinière.

©DR